

BEAUTIRAN



JEUNESSE

Le Conseil Municipal des
Jeunes en actions !

ENVIRONNEMENT

Beautiran crée une
trame verte

SERVICES

Le nouveau site
www.mairie-beautiran.fr est en ligne



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Les changements climatiques, qui s'imposent de plus en plus violemment à nous, nous conduisent à repenser la gestion de nos espaces verts en profondeur.

Nous devons laisser de côté les pratiques historiques, et nous orienter vers des entretiens mixtes, des fleurissements et des essences de végétaux plus adaptés aux sécheresses et aux restrictions d'eau. C'est le travail qui a été amorcé voilà plusieurs mois par les élus, accompagnés du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), de l'Association des Maires de Gironde, de la communauté de communes de Montesquieu et du Département. Des travaux de plantations seront programmés d'ici la fin d'année. L'équipe municipale est fortement mobilisée sur la lutte contre les dépenses énergétiques. Au mois de juillet, ce sont les chaudières des écoles qui ont été renouvelées. Des travaux d'isolation et de remplacement d'équipements vont être engagés sur quelques bâtiments communaux bien ciblés. Vous trouverez également, dans ces pages, notre engagement autour du sujet de l'éclairage public.

Madame, Monsieur,
Toujours aussi dynamiques, les vingt-huit associations ont repris leurs activités, permettant aux Beautiranaïses et Beautiranaïses d'avoir le choix de s'investir ou de pratiquer un loisir ! Déprogrammée en raison de la pandémie, nous avons pu enfin organiser la semaine Loisirs en Temps Libre qui a permis aux seniors de se retrouver autour d'animations très diverses. Ce fut un temps fort d'échanges que nous renouvellerons. La commission ne manque pas de travail et prépare actuellement, en lien avec l'ensemble des conseillers municipaux, les rendez-vous de fin d'année, cérémonies, fête de Noël (marché et concert) ou encore la distribution des colis gourmands pour les seniors ! Restant à votre service,

Lyliane Boiret, adjointe au maire,
en charge de l'événementiel
et de la vie associative

Des travaux de voirie ont été réalisés (rue du Stade, Chemin des Vignes). D'autres aménagements sont prévus pour répondre à des situations identifiées à risque (carrefours et croisements). Enfin, depuis quelques semaines, vous avez pu découvrir le nouveau site internet de la commune. Plus intuitif et plus moderne, il doit permettre à chacune et à chacun un accès immédiat à l'information. Plus évolutif également, il permettra à la commune de s'adapter facilement aux nouveaux besoins et à répondre à vos attentes.

Madame, Monsieur, j'aurai le plaisir de vous retrouver lors des festivités de fin d'année sur lesquelles travaille la commission "événementiel", animée par Lyliane Boiret.

Bien cordialement,
Philippe BARRÈRE
Maire de Beautiran

SOMMAIRE

#ACTION

Lutte contre les dépenses énergétiques

p.03

#VIE LOCALE

Prix de l'eau potable - Les Beautiranaïses au collège de La Brède

p.04

#JEUNESSE

Les projets du Conseil Municipal des Jeunes - Dispositif Argent de poche

p.05

#CULTURE

Les rendez-vous à venir - L'actualité de la bibliothèque municipale

p.7

#RECENSEMENT

Le recensement aura lieu au début de l'année 2023

p.9

#COMMUNICATION

Zoom sur le nouveau site Internet

p.10

#ENVIRONNEMENT

Une trame verte à Beautiran

p.12

#INFRASTRUCTURES

Réunion publique sur la LGV et consultation sur le RER métropolitain
Les travaux de voirie et aménagements

p.13

#SOLIDARITÉ

L'analyse des besoins sociaux - La Semaine Loisirs en Temps Libre

p.15

#ÉCONOMIE

Les nouveaux professionnels - Bourse à l'emploi

p.17

#VIE LOCALE

Des fruits au verger communal - Les dates du Café du maire
Le répertoire des associations

p.18

#PRATIQUE

Horaires de bricolage - Ouverture de la mairie - Numéros utiles

p.19

#AGENDA

p.20

ECONOMIES D'ÉNERGIE : UNE POLITIQUE ENGAGÉE DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

Réduire la facture énergétique communale est une des priorités majeures de la municipalité. Depuis leur élection, les élus beautiranaïsi ont engagé d'importants investissements visant à ne pas alourdir les dépenses dans ce domaine. Cela a été le cas avec les travaux réalisés sur les toitures des bâtiments et sur des menuiseries. Aux écoles, les deux chaudières ont été récemment changées.



ECLAIRAGE PUBLIC

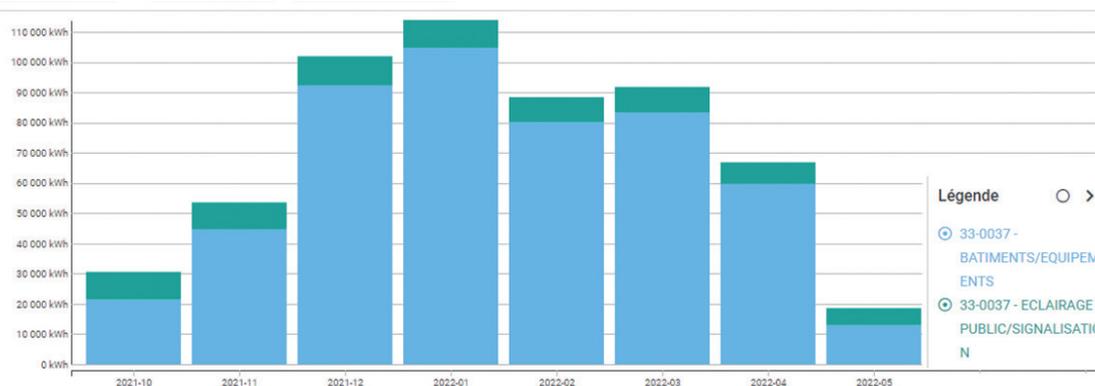
L'équipe municipale travaille également sur le dossier de l'éclairage public. Douze coffrets alimentent les 535 lampadaires (dont 215 fonctionnant avec des Leds) que compte la commune.

D'ores et déjà, les quarante points lumineux de la RD 214 (route de l'Aruan) sont passés en bi-puissance comme l'ont été précédemment ceux de la RD 1113 et sont équipés de Leds. L'investissement s'élève à 17 000 €. « Avec ce dispositif, chaque luminaire est passé de 150 watts à 42 watts. Il y a, de surcroît, une diminution de l'intensité lumineuse, et donc

de la facture énergétique, sur une tranche horaire nocturne, à peine perceptible à l'oeil. Selon le Sdeeg (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde), notre consommation va passer de 28 290 kWh/an à 5 311 kWh, soit une baisse de consommation de 81 % », affirme le maire, Philippe Barrère. « Je suis très souvent interpellé sur ce sujet de l'éclairage public », précise le premier magistrat de la commune. « Beaucoup de personnes pensent que nous disposons d'un interrupteur marche/arrêt à la mairie. C'est beaucoup plus complexe

que cela. La gestion de l'éclairage public est déléguée au SDEEG et modifier les durées ou les intensités d'allumage suppose l'installation d'équipements coûteux ». Plusieurs scénarii sont à l'étude car « au-delà des coûts, nous devons réduire la pollution lumineuse nocturne », précise Philippe Barrère.

« Toutefois, notre priorité reste la réduction de la dépense énergétique des bâtiments communaux dont la part représente les deux tiers voire les trois quarts de la consommation globale ».



LE PRIX DE L'EAU POTABLE EN BAISSÉ

La commune délègue la gestion de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement à un prestataire. Cette délégation de service public est arrivée à échéance.

La commune a donc lancé une consultation pour l'établissement d'un nouveau contrat. Au terme des délais de cette consultation, c'est l'entreprise Suez qui a été retenue parmi les quatre candidatures reçues.

A l'issue de la négociation, le prix de l'eau potable pour 120 m³ par an (consommation moyenne d'un ménage) passe de 159,15 € HT (ancien contrat) à 142,10 € HT (nouveau contrat).



LES COLLÉGIENS BEAUTIRANAIS IRONT À LA BRÈDE DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE !



« **La construction du collège de Saint-Selve a rebattu les cartes, les élèves de Cabanac, Saint-Selve, Saint-Morillon et Castres scolarisés à La Brède ayant été affectés à Saint-Selve** », a lancé Corinne Martinez, conseillère départementale, lors d'une réunion organisée pour informer l'ensemble des personnes concernées par la nouvelle carte scolaire.

Le Département, en charge des bâtiments des collèges, avait invité à cette réunion, qui s'est tenue à l'espace culturel, les communautés éducatives - principaux des collèges, directrice de l'école élémentaire, représentants des parents d'élèves et l'inspectrice de l'Education Nationale. En présence du maire, Philippe Barrère, et des élus de la commission Jeunesse, la conseillère départementale a annoncé que les collégiens beautiranaïens entrant en classe de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} l'année prochaine feraient leur rentrée, en septembre 2023, à La Brède.

Ce projet sera présenté au Conseil départemental de l'Education nationale en novembre puis sera délibéré en commission permanente du Département en février 2023 pour son adoption finale. A l'issue de la réunion, le maire, Philippe Barrère, a précisé également que des maires avaient interpellé Alain Rousset, président de la Région, sur la nécessité de la construction d'un lycée sur le canton...





LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DÉJÀ EN ACTION

Ils représentent la jeunesse beautiranaise et fourmillent d'idées ! Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes, avec, à sa tête, Milla Neves, entend bien mener de nombreuses actions durant ce mandat !

Depuis leur élection, les jeunes élus se sont mis rapidement au travail. Ils ont participé à une réunion pour découvrir la collectivité et les compétences des communes puis une seconde pour discuter des projets. Et voilà les premières actions qui se concrétisent !

UN LIVRE, UN ENFANT

La commission Solidarité et cadre de vie a choisi d'organiser une collecte de livres, "Un livre, un enfant" pour les enfants du centre hospitalier de Bordeaux ! Elle

aura lieu en deux temps : durant la pause repas aux écoles mardi 22 novembre et jeudi 24 novembre. Les écoliers peuvent apporter un livre qui sera ensuite donné à l'hôpital. Puis, le samedi 26 novembre, les jeunes feront également une collecte, de 10h à 12h, à la mairie.

SIGNALISATION DES PLACES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES



De son côté, la commission Sports et Loisirs a décidé de prendre les pinceaux afin de rendre plus visibles les places de stationnement pour les personnes handicapées. Ils travailleront sur les dessins qu'ils souhaitent créer avec Elsa Fassolo, graphiste beautiranaise.

« Ces jeunes sont extrêmement motivés », lance Valérie Lagarde, adjointe au maire et

Pascale Buchot, conseillère municipale en charge du CMJ. « *Nous les accompagnons dans leurs projets. C'est une école de la citoyenneté où nous leur rappelons qu'il faut agir dans l'intérêt général* ».

En leur qualité de représentants de la jeunesse, les élus du CMJ ont d'ailleurs pour projet d'aménager le city-stade, le skatepark et les alentours... Des lieux où les jeunes se retrouvent quotidiennement !

Les trois années de mandat ne seront pas de trop pour réfléchir à la nature de ces nouveaux équipements, établir un budget et voir le projet se concrétiser !

Toutes les informations concernant le Conseil Municipal des Jeunes sont disponibles sur le site www.mairie-beautiran.fr



LE DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE" SÉDUIT LES JEUNES BEAUTIRANAIS

Lola, Mathis, Pierre-Alexandre, Océane ou encore Lily et Nathan sont les premiers Beautiranaïens à avoir tenté l'expérience... Et à l'issue de leurs missions, ils n'ont pas caché leur satisfaction !

La municipalité a décidé, en effet, de lancer, cette année, le dispositif "Argent de poche". Son objectif, comme le rappellent les élus en charge du dossier, Valérie Lagarde, adjointe au maire et Laetitia Quessada, conseillère municipale **« était de permettre aux jeunes, âgés de 16 ou 17 ans, de participer à des missions au sein de la commune, de gagner un peu d'argent et de découvrir le monde du travail et de la collectivité »**. L'objectif est atteint ! Les jeunes ont, de surcroît, pu intervenir dans l'ensemble des services municipaux. **« Je ne pensais qu'il y avait autant de choses à faire dans une mairie et c'est très varié »**, lance l'une d'entre eux ! Que ce soit aux écoles, au centre de loisirs, à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, au service communication, avec les agentes en charge du ménage ou au sein des services techniques, les jeunes ont effectué près d'une cinquantaine de missions de trois heures, encadrés par des agents municipaux !

UNE ACTION RECONDUITE EN 2023

Les élus ont, d'ores et déjà, acté la reconduction de ce dispositif pour l'année prochaine ! Les jeunes intéressés peuvent dès à présent retirer un dossier à l'accueil de la mairie ou sur le site www.mairie-beautiran.fr (rubrique Vivre/ Jeunesse).



A LA PAUSE « REPAS », ÇA S'ANIME À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE !

Depuis deux ans, les écoliers ont le loisir de participer à des activités durant la pause repas. L'année dernière, encadrés par un professionnel Matt Nayf et par les animateurs employés par la commune, ils ont réalisé en fin d'année scolaire deux fresques (nos photos) et ont ainsi égayé l'entrée de leur école !

En septembre, les activités ont redémarré, animées par Magali Joubert, Théo Lagarde et Naomie Mazet, animateurs. Au programme : jeux de société, enluminures et activités manuelles ! L'équipe prévoit de proposer des ateliers différents après chaque période de vacances. Seuls les enfants qui le souhaitent y participent mais force est de constater qu'ils apprécient ces activités !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : LES LECTEURS SE LIVRENT...



Loin des clichés surannés des bibliothèques proposant des livres vieux, sans doute trop vieux pour avoir envie d'en emprunter, la bibliothèque municipale de Beautiran offre la possibilité de lire une multitude d'œuvres parmi lesquelles celles que l'on trouve dans les rayons

"Nouveautés" des librairies ! Si la bibliothécaire est toujours là pour conseiller au mieux les lecteurs, des "apéros littéraires" sont régulièrement proposés pour que celles et ceux qui le souhaitent fassent partager leur avis sur le dernier livre lu... De quoi donner d'autres idées de lecture...

Voici des extraits de partages livrés lors du dernier apéro littéraire :

"CONSOLÉE", BEATA UMUBYEYI MAIRESSE

L'auteure, qui était venue à la bibliothèque, a fui le génocide rwandais. Elle aborde le sujet du métissage et de l'histoire liée à la famille. Une vieille femme est en maison de retraite. Elle perd l'usage du français et parle une langue que personne ne comprend. Une femme, reconvertie en art thérapie la rencontre. Un lien se crée. On découvre des destins de vie en lien avec la colonisation belge qui fait souffrir des familles encore aujourd'hui.

"L'OMBRE DE NOS NUITS", GAËLLE JOSSE

Écriture tendre et élégante. Une femme va au musée et découvre ce tableau (Irène soignant Saint Sébastien de Georges Delatour) qui lui rappelle une histoire d'amour difficile. Belle écriture, beaucoup de sentiments.

"LE ROUGE VIF DE LA RHUBARBE", AUDOUR AVA OLAFSDOTTIR

Agustina a été conçue dans un champ de rhubarbe puis est venue au monde sur le siège arrière d'une voiture. Elle est handicapée. Ses jambes ne la portent pas et elle doit compter sur ses béquilles, mais elle rêve de gravir la montagne qui domine son petit village islandais... Elle est confiée à Nina, spécialiste de confitures de rhubarbe, de boudins de moutons et de couture qui l'élève comme sa fille... On partage, au rythme des saisons, le quotidien des habitants. Une vie ordinaire faite de petits moments simples tendres et joyeux. On se glisse facilement dans ce petit récit qui invite au rêve et au voyage...



ENVIE DE PARTAGER UN COUP DE COEUR ?



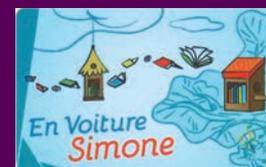
Les habitants qui souhaitent partager avec les autres lecteurs leur dernière lecture peuvent rejoindre le groupe qui participe

à l'apéro littéraire. Le prochain aura lieu le 1^{er} décembre. Ils peuvent également transmettre leur avis à bibliotheque@mairie-beautiran.fr qui sera publié sur la page de la bibliothèque : www.mairie-beautiran.fr (rubrique Se divertir/Culture).

JE VEUX M'INSCRIRE À LA BIBLIOTHÈQUE...

Rien de plus simple ! Je me présente à la bibliothèque (Place de Verdun) aux jours et heures d'ouverture :

- mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h,
- jeudi de 16h à 19h
- samedi de 9h30 à 12h30.



Laurence Pillet, la bibliothécaire, me remet une carte. Je peux alors emprunter jusqu'à 10 ouvrages pour une durée de trois semaines, renouvelable deux fois. Mieux. En créant un compte sur biblio-simone.fr avec mon numéro de carte, je peux réserver en ligne des livres dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes.

L'adhésion est gratuite !

Renseignements : 05.56.67.42.16 ; bibliotheque@mairie-beautiran.fr

UN DUO FASCINATION POUR LE CONCERT DE NOËL SUIVI D'UN FEU D'ARTIFICE

Cette année, à l'occasion de la Fête de Noël organisée par la municipalité, un marché, un concert et un feu d'artifice sont programmés. La violoniste, Olga Ducasse, et l'accordéoniste, Alexis Kozenko, de "Duo fascination" ont été invités pour donner le concert de Noël. Il aura lieu samedi 10 décembre, à 20h, à l'église. Le duo jouera un répertoire très éclectique alliant variété internationale, tango, tzigane ou bien musique classique et plongera le public dans une douce nostalgie en interprétant des compositeurs tels que Monti ou Khatchatourian.

L'entrée est libre.

Le concert sera suivi d'un feu d'artifice, tiré sur le lac, à 22h. En raison des incendies sévissant dans le sud-gironde cet été, la municipalité avait fait le choix d'annuler le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet et de le décaler pour les fêtes de fin d'année.



MÉLI-MÉLO FAIT SON CIRQUE, LE 27 JANVIER !

Rendez-vous incontournable de début d'année, le festival de marionnettes Méli-Mélo revient vendredi 27 janvier, à 18h30, à l'espace culturel. La commune accueille la Compagnie Zusvex et son spectacle Jeune Public "Minimal Circus".

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bienvenus au Cirque Minimal. Je suis Massimo Minimal, le directeur de ce Cirque et lui, c'est Silence, le musicien. Venez découvrir un spectacle hors du commun avec des numéros uniques grâce à notre ménagerie de personnages et d'animaux plus extraordinaires et étonnants les uns que les autres! Ici, la magie côtoie l'absurde et la drôlerie se mêle à l'étrange. Un spectacle pour rire et s'émerveiller en famille ! »

Durée : 45 minutes / A partir de 5 ans - Tarif unique enfants ou adultes: 6 € ;

Réservations (vivement conseillées) et renseignements : mairie au 05.56.67.06.15



BEAUTICINÉ : UNE SAISON QUI DÉBUTE POSITIVEMENT

En organisant le Petit festival de films positifs au début du mois d'octobre, BeautiCiné a, une nouvelle fois, proposé des séances originales : quatre films à l'affiche, pour petits et grands, ainsi qu'une initiation aux danses trad ! Chaque mois, on peut ainsi assister à des projections de films à l'espace culturel. L'entrée est libre.

LES PROJECTIONS DE LA SAISON

Samedi 26 novembre : projection d'un film documentaire sur les droits de l'enfant; ciné-débat, animé par Martine Guillemin, avec l'association Info Droits, exposition d'Amnesty International et des écoliers

Samedi 10 décembre : séance enfants

Judi 19 janvier : fiction (adultes)

Samedi 25 février : Séance enfants

Judi 16 mars : fiction (adultes)

Samedi 1er avril : séance enfants

Judi 25 mai : Séance adultes

Samedi 3 juin : séance enfants





RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER

COMBIEN SOMMES-NOUS D'HABITANTS À BEAUTIRAN ?

Tous les cinq ans a lieu le recensement de la population. Le dernier remonte à 2017. Pandémie oblige, il a été décalé d'une année et aura donc lieu du 19 janvier au 18 février ! Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La réponse au questionnaire du recensement est une obligation légale (loi du 7 juin 1951).

Répondre par Internet

Des agents recenseurs vont être recrutés. Ils seront coordonnés par Edite Sebbah (notre photo). Munis d'une carte officielle, ils remettront aux habitants (ou déposeront dans la boîte aux lettres) la notice sur laquelle figurent les identifiants permettant de se



faire recenser en ligne.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne".

Utiliser le code d'accès et mot de passe fournis par l'agent recenseur pour vous connecter.

Ensuite, il n'y a plus qu'à se laisser guider... Pour celles et ceux qui ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs fourniront les questionnaires papier à renseigner. Dans ce cas, il est nécessaire de remplir lisiblement les questionnaires qui ont été remis. L'agent recenseur peut également apporter son aide aux

personnes qui le souhaitent. Il viendra ensuite récupérer le document à un moment convenu avec la personne. Il est également possible de les déposer (ou envoyer) à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

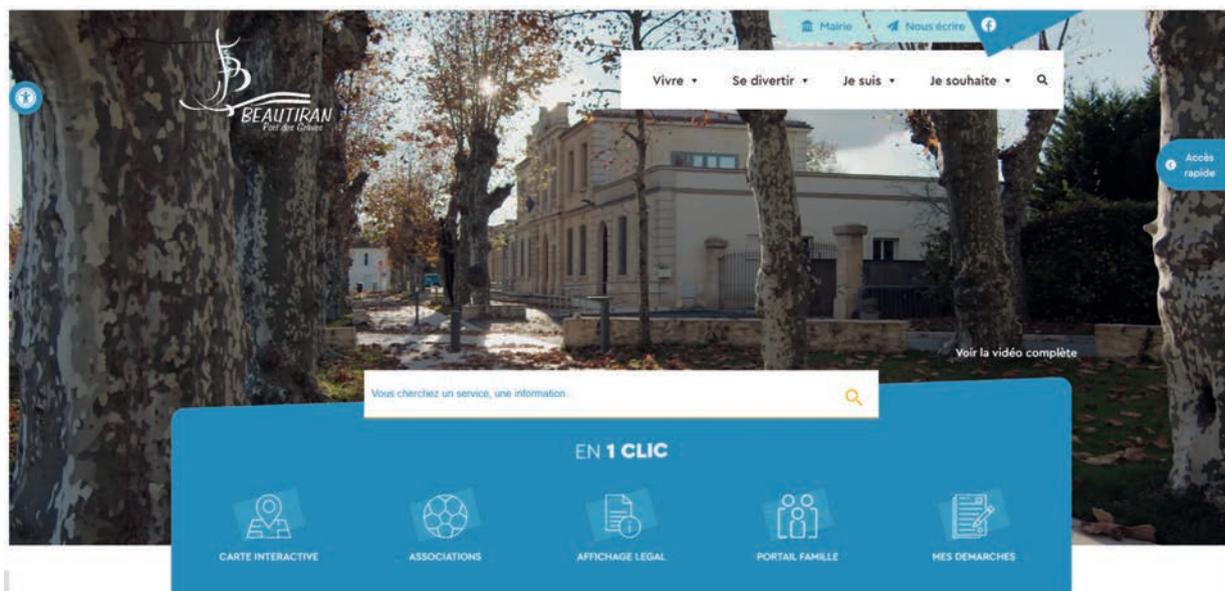
Renseignements :

Mairie (05.56.67.06.15)

ou sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr>

UN NOUVEAU SITE AXÉ SUR LE SERVICE À L'USAGER

Tout nouveau, tout beau et surtout toujours plus utile : le site de la commune www.mairie-beautiran.fr est en ligne !



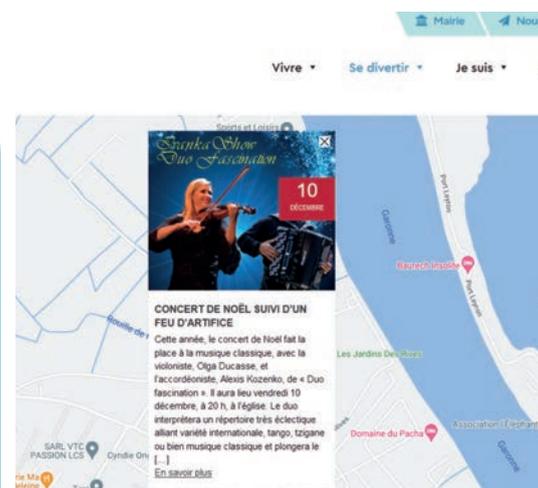
Parce que les usages ont changé et que le premier réflexe, aujourd'hui, est d'aller sur le site de la commune pour obtenir un renseignement ou effectuer une démarche plutôt que de se rendre à l'accueil de la mairie comme c'était le cas lors des décennies précédentes, la refonte du site www.mairie-beautiran.fr était donc essentielle. La municipalité a travaillé sur le cahier des charges avec une volonté : axer essentiellement ce nouveau site sur le service à l'utilisateur, tout en souhaitant un graphisme plus moderne. Petit tour d'horizon...

1 TOUJOURS PLUS D'INTERACTIVITÉ

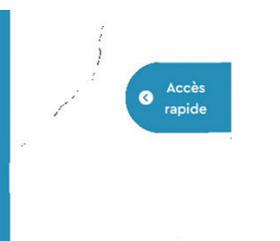
L'administration électronique prend tout son sens avec cette refonte. Les services en ligne ne cessent de se développer.

Ainsi, les habitants et associations peuvent réserver une salle (foyer, club-house), effectuer de nombreuses démarches en ligne, prendre rendez-vous avec un élu ou encore signaler un dysfonctionnement ou faire part de leur satisfaction ! Parmi les nouveautés, on note la possibilité de visualiser sur une carte les événements à venir et de situer le lieu où la manifestation est organisée.

Dans le cadre de la politique de dématérialisation de l'affichage légal (arrêtés d'urbanisme, de circulation, de travaux...), les habitants ont désormais accès à l'ensemble des documents. La rubrique est accessible dès la page d'accueil. Par ailleurs, dans une volonté d'accessibilité au plus grand nombre, un bouton "accès rapide" permet d'augmenter la taille du texte, de modifier les contrastes ou la luminosité...



2 UNE NAVIGATION PERSONNALISÉE



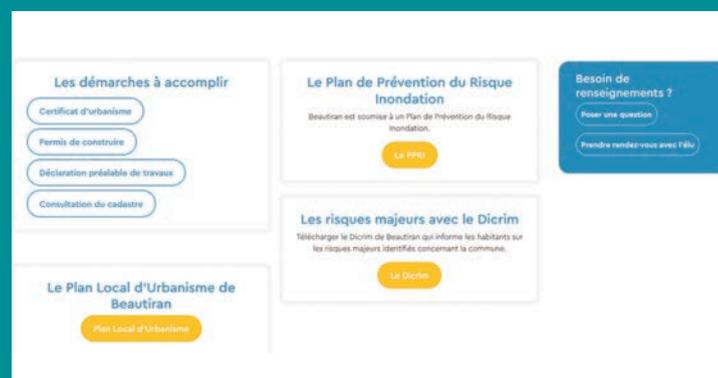
La particularité de ce nouveau site est d'offrir la possibilité aux visiteurs d'accéder à l'information qu'il souhaite de manière personnalisée. Il suffit de se rendre sur les menus "Je suis" ou "Je souhaite". Le premier amène selon le profil sélectionné à des services ou documents plus spécifiques ; le second a été conçu selon les besoins des administrés et recense les démarches les plus consultées. Selon les périodes de l'année, ce menu est amené à être actualisé.

Reste que les internautes ont toujours la possibilité d'accéder à l'ensemble des informations contenues sur le site en cliquant sur "Vivre" et "Se divertir".

Enfin, tout ce qui a trait à la vie municipale (les élus, les réunions de conseil municipal...) est directement consultable via l'onglet en haut de la page d'accueil "Mairie".

3 UN SITE TRÈS DOCUMENTÉ

Une centaine de pages, elles-mêmes contenant de nombreux articles et pas moins de 500 documents et images en ligne : le site www.mairie-beautiran.fr regorge d'informations tout aussi diverses les unes que les autres ! On y retrouve, par exemple, l'ensemble des documents d'urbanisme nécessaires pour effectuer une demande d'autorisation, les menus servis aux écoliers ainsi qu'aux bénéficiaires du portage des repas du Centre communal d'action sociale, les renseignements nécessaires pour réaliser les démarches de la compétence de la commune, l'accès au portail Famille pour régler les factures du centre de loisirs et de la cantine ou encore les événements à venir à Beautiran !



4 UNE VIDÉO MADE IN BEAUTIRAN !

Adrien Jouault est l'auteur de la vidéo que l'on peut visualiser sur la page d'accueil du site. Le vidéaste beautiranaï, installé à son compte depuis 2012, manie la caméra quotidiennement, que ce soit pour donner des cours à l'université ou dans des écoles d'enseignement supérieur mais aussi comme éducateur à l'image, notamment dans le cadre du Festival du Film de Prévention, organisé par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la communauté de communes.

Adrien Jouault a répondu à la commande de la municipalité et a posé son oeil de professionnel sur la commune afin de faire découvrir Beautiran à chaque visiteur. « *J'ai pris beaucoup de plaisir à mettre en valeur la commune dans laquelle je vis et montrer la multitude de lieux, de structures qui existent* », affirme le professionnel beautiranaï.



TRAME VERTE : LE PROJET BEAUTIRANAIS RETENU PAR LE DÉPARTEMENT

Dans la continuité des actions déjà engagées depuis deux ans en faveur de la préservation de l'environnement, la commune de Beautiran s'est inscrite dans le Plan d'Actions Départemental pour le paysage avec la création d'une trame verte.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

En 2007, le Grenelle de l'Environnement a montré la volonté de l'État de promouvoir une politique à long terme en matière d'environnement et de développement durable, en particulier pour restaurer la biodiversité à travers la mise en place de trames vertes et de trames bleues. Si la préservation des écosystèmes a été longtemps centrée sur la protection d'espaces naturels remarquables et d'espèces en danger souvent emblématiques (charte Natura 2000 par exemple), il est apparu que la biodiversité résulte aussi de toutes les interactions qui existent entre les organismes vivants et leurs milieux de vie et de la possibilité de circulation entre les différents environnements naturels. Il est donc important d'essayer de relier entre eux ces milieux pour former un réseau écologique cohérent qui s'inscrira dans une Trame Verte.

La trame verte englobe une superficie de plusieurs hectares, comprenant notamment le verger communal et des zones spécifiques. (GDEV : gestion différenciée des espaces verts ; AEVQ : aménagement des espaces verts des quartiers).

DU CENTRE-BOURG À LA PLAINE DES SPORTS

Un Plan d'Actions Départemental pour le Paysage a été ainsi mis en place par la Gironde afin de récompenser les démarches en matière de valorisation des espaces végétalisés. Dans ce cadre, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2021 afin de « *créer des trames vertes arborées en milieux urbains centraux ou périphériques* ». La municipalité a répondu à cette initiative réservée aux communes de moins de 10 000 habitants. Huit projets ont été retenus dont celui de Beautiran, avec à la clé une subvention de 13 000 €. « *Cette somme va nous permettre de poursuivre nos efforts en matière d'aménagements et de végétalisation à travers une trame verte allant du centre bourg (Jardins du Languit, verger communal) jusqu'à la Plaine des Sports via le chemin de randonnée, sans oublier de réhabiliter les espaces verts*



existants dans les différents quartiers », précise Jean-Louis Schmitz, conseiller municipal délégué en charge de ce dossier. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large de la valorisation du patrimoine naturel beautiranaise, de l'adaptation de l'espace public aux enjeux du dérèglement climatique, de la gestion raisonnée de la ressource en eau et de la dépense énergétique.



RER MÉTROPOLITAIN : LES BEAUTIRANAIS INVITÉS À S'EXPRIMER

L'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et le Département de la Gironde ont lancé un projet de RER (Réseau express régional) dans lequel serait intégrée la gare de Beautiran. Concrètement, la fréquence des trains serait d'une demi-heure. On pourrait se rendre, notamment, de Beautiran à Saint-Mariens, sans changer de train. Le projet prévoit aussi la mise en place d'un billet unique et d'une tarification intégrée sur tous les réseaux de transport de l'aire urbaine (train, car, bus, tramway). Une concertation est ouverte jusqu'au 19 novembre.

Concernant la gare, le maire a saisi la SNCF sur le problème du stationnement, « *qui devient de plus en plus problématique, présente des situations dangereuses et crée des désordres de circulation* ».

Pour s'informer et répondre à la concertation : www.projet-rer-m.fr



LIGNE À GRANDE VITESSE : UNE RÉUNION PUBLIQUE LE 18 NOVEMBRE



Opposée au projet de Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse, la municipalité suit le dossier et mène différentes actions : vote d'une motion en réunion de conseil municipal, participation aux diverses réunions des associations constituées depuis le début du projet, présence du maire, Philippe Barrère, et de la première adjointe, Valérie Lagarde, à la manifestation d'opposition des élus à Langon...

Afin de présenter à la population et notamment aux nouveaux arrivants le projet mais aussi afin de faire un point sur ce dossier pour lequel les élus ont engagé divers recours, une réunion publique sera organisée le 18 novembre, à 19h, à l'espace culturel.



UN NOUVEAU CHEMINEMENT



Dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg était inscrit l'aménagement du cheminement piétonnier de la Ruelle. C'est chose faite ! De la rue du Puits, on peut désormais rejoindre la rue des Mages (et inversement) par cette Ruelle, qui a bénéficié d'une rénovation à la fois de la voie mais également de l'enfouissement des réseaux et de la pose d'un éclairage.

La municipalité a souhaité aller plus loin en faisant l'acquisition de la placette, cédée par des particuliers.

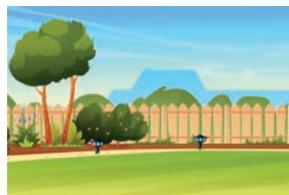
Les élus se penchent maintenant sur le "volet" 3 de la Cab, comprenant l'aménagement des carrefours de la RD 214 (route de l'Aruan).

URBANISME : DÉCLARATION POUR LES CLÔTURES

Avant d'engager des travaux, il est nécessaire de s'informer au préalable sur les démarches administratives obligatoires liées à l'urbanisme.

Ainsi, en ce qui concerne les clôtures, par exemple, il faut, tout d'abord, consulter le Plan Local d'Urbanisme (disponible

à la mairie ou sur le site www.mairie-beautiran.fr) voire le Plan de Prévention des Risques Inondation, selon la zone de l'habitation, puis, pour tout changement, déposer un dossier d'autorisation d'urbanisme, soit par voie dématérialisée (<https://sigads.cc-montesquieu.fr/guichet-unique>), soit à l'accueil de la mairie.



VOIRIE : LES CHANTIERS RÉALISÉS



Comme elle s'y était engagée, la municipalité a lancé d'importants travaux de voirie ces derniers mois.

Dans un premier temps, après avoir réalisé un état des lieux général, une opération de "pontage des fissures" a été effectuée sur les voies nécessitant une intervention, soit plus de 18 kms de fissures traités. *« Cela permet de limiter les dégradations sur les routes et de préserver les voies des aléas climatiques »*, précisent Bernard Tartas, adjoint au maire et Jean-Luc Pinton, conseiller municipal délégué à la voirie.

Rue du Stade, la municipalité a décidé de remettre en état temporairement la voie, *« qui était extrêmement abîmée en raison des travaux des lotissements en cours. Lorsque les constructions seront terminées, une rénovation totale sera bien sûr réalisée »*, précisent les élus beautiranaï.



ÊTRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES BEAUTIRANAIS

Engagée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'Analyse des Besoins Sociaux prend forme ! Le comité de pilotage, animé par Christophe Prigent, conseiller municipal et membre du conseil d'administration du CCAS, s'est rapproché du département Carrières sociales, notamment de Nicolas d'Andréa et de Luc Greffier, enseignants chercheurs en Licence professionnelle "Coordination de projets de développement" et en But "Aménagement" (bachelor universitaire de technologie).

En relation avec l'université, le CCAS va entamer les premières actions. Lors d'une présentation à l'ensemble des élus



beautiranaï, Christophe Prigent a rappelé que les axes de travail portaient sur trois thématiques : mobilité, emploi et logement. **« Une grande place sera faite à la concertation. Nous voulons que cette ABS soit la plus participative possible et que l'on y associe fortement les habitants ».**



LES MISSIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AUPRÈS DES HABITANTS

Pour faire face à une difficulté de tout ordre, il est important de ne pas rester isolé. Une des missions principales du Centre communal d'action sociale est d'apporter une aide, autant que faire se peut, aux habitants. Chaque situation est traitée en toute confidentialité.

Pour prendre un rendez-vous et contacter le CCAS :
05.56.67.06.15 ou ccas@mairie-beautiran.fr

Le CCAS propose aussi divers services :

Aide-ménagères.- Intervention des agentes du Centre Communal d'Action Sociale auprès des seniors, du lundi au vendredi, de 8h à 19h.

Repas à domicile.- Livraison à domicile du repas du midi, du lundi au vendredi. Tarifs : de 4,6 € à 6,9 € selon les revenus.

Téléassistance.- Un service de téléassistance est proposé en partenariat avec Axa-Vitaris.

Transport gratuit aux courses.- Il a lieu le vendredi, de 14h à 16h.

Pour bénéficier d'un service ou avoir un renseignement : 05.56.67.06.15 - ccas@mairie-beautiran.fr

ACTIVITÉS ET COLIS AU MENU DE LA FIN DE L'ANNÉE POUR LES SENIORS !



Soucieuse de répondre aux attentes des seniors beautirais, la municipalité a adapté sa politique et ses actions en leur direction. Depuis deux ans, les élus ont ainsi choisi de leur distribuer un colis gourmand. Il est distribué aux personnes qui se sont inscrites et porté à leur domicile par les élu(e)s et les membres du conseil d'administration. *« Nous avons commandé des colis constitués d'aliments et gourmandises permettant de faire un repas festif »*, souligne Lyliane Boiret, adjointe au maire en charge de cette action, qui précise que la distribution aura lieu au mois de décembre.



DES ATELIERS POUR BIEN VIEILLIR À BEAUTIRAN

Cette année, la municipalité est allée plus loin. Elle a souhaité organiser une semaine d'animation et d'activités diverses. Au programme : randonnée, atelier informatique, généalogie, écriture, yoga, sophrologie, jeux avec les enfants des centres de loisirs, loto avec Amitié et Sourire ou encore rencontre avec les auteurs, Alain Doublet et Jean-Paul Pometan, et projection d'un film. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cela a été une réussite ! *« Nous nous sommes aperçus que dans certains domaines, il y avait de vrais besoins, notamment en ce qui concerne l'informatique »*, précise l'élue beautiranaise. *« Nous voulions, grâce à cette semaine, créer également du lien entre les gens. L'objectif est atteint »*, se félicite Lyliane Boiret.

Qu'à cela ne tienne ! Rendez-vous est pris l'année prochaine pour une nouvelle Semaine Loisirs en Temps Libre...



ÉPICERIE-CAFÉ : "UN NOUVEAU LIEU DE VIE"

Installés depuis cinq ans à Beautiran, Camille et Mathieu Rongieras ont souhaité ouvrir une épicerie-café "Colibric à vrac". Dans leur local, situé à côté de la bibliothèque et loué à la mairie, ils proposent des produits locaux.

« *Notre souhait était à la fois de vivre et travailler dans notre commune mais aussi de*

consommer autrement », précisent-ils. Tous deux ont alors abandonné leur métier de responsable logistique et de technicienne de laboratoire et se sont mis à leur compte. Au-delà de l'épicerie, on peut aussi s'asseoir à une table et prendre une boisson ou encore participer à des ateliers, notamment sur la relation parents-enfants animés par Camille Rongieras. *Épicerie Colibric à Vrac, 8 place de Verdun : 09.83.86.79.66*



NOUVEAUX PROFESSIONNELS

D'autres Beautiranaïens ont souhaité créer leur activité sur la commune. C'est le cas de Melyssa Manieu. Passionnée par le monde de l'esthétique, de la beauté et du bien-être et après cinq années d'expérience dans ce domaine, elle a ouvert son institut "Mely Beauty" où elle propose des soins du visage, du corps, des prestations d'épilation ou encore de la manucure et pédicure ainsi que de la pose de vernis ou encore du maquillage. *Mely Beauty, 52 rue de Figuey, 07.70.90.14.44*

A noter également que :

- Marine De Valmont s'est installée comme plombière-chauffagiste (contact@maplombiere.fr - 07.78.19.09.87) .
- LV Taxi propose un service de taxi conventionné par la CPAM et effectue tous les déplacements sur la Gironde (06.65.91.40.71 - vincent.babiloni@gmail.com) ;
- la SARL de maçonnerie Tony Bat Habitat a été créée pour réaliser des travaux de clôtures, terrasses, carrelage... .
- enfin, la SAS Parrhésia, dirigée par Guillaume Journal, a racheté le château Le Tuquet (18 route des Landes) et le château le Couloumey (12 route des Landes).

Les nouveaux professionnels qui souhaiteraient figurer dans cette rubrique sont invités à transmettre leurs coordonnées à communication@mairie-beautiran.fr

COUP DE POUCE À L'EMPLOI À BEAUTIRAN

Permettre aux demandeurs d'emploi de rencontrer des recruteurs, des organismes de formation ainsi que des associations pouvant les aider dans la reprise d'un travail... tel était l'objectif de la bourse emploi, organisée à l'espace culturel par la communauté des communes de Montesquieu, en partenariat avec le Plie des Graves et l'agence Pôle emploi de Bègles.

De nombreuses personnes sont venues déposer des curriculum vitae voire pour certaines passer un entretien ou échanger avec la vingtaine de professionnels présents.

Service emploi-solidarités

Outre Pôle emploi, on peut s'adresser également au service spécifique de la communauté de communes, créé pour accompagner les demandeurs d'emploi. On peut ainsi bénéficier d'un accompagnement plus renforcé et plus individualisé afin de simplifier et d'optimiser les démarches de recherche d'emploi, d'insertion, de formation, de création ou de reprise d'entreprise.

*Pour tout renseignement : 05.57.96.96.70 ;
accueilleem@ccmontesquieu.fr ;
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h*



LE VERGER COMMUNAL PORTE DÉJÀ SES FRUITS



Au début du mois de janvier, un groupe d'habitants, accompagnés des élus et des agents des services techniques municipaux avaient planté une trentaine d'arbres fruitiers sur le terrain dédié au verger communal. Neuf mois plus tard, les premiers fruits ont fait leur apparition.



Ce sont deux plaqueminiers qui ont donné quelques kakis ! Pour les autres arbres, il faudra encore être un peu patient...



LES DATES DU CAFÉ DU MAIRE

Une fois par mois, le samedi, de 8h à 11h, le maire, Philippe Barrère reçoit les administrés dans un cadre moins formel autour d'un café.

Les dates : 5 novembre, 3 décembre, 14 janvier 2023, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 1^{er} juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE
ACTE	Raymond Herrou	06.07.47.67.63
Amitié et Sourire	Claudette Ratie	06.26.32.15.82
Anciens combattants	Vincent Coynault	07.83.75.56.64
APE	Julie Mercier	06.62.08.35.42
AS Badminton	Philippe Brassié	06.22.20.15.26
AS Beautiran Tennis		07.83.77.57.19
AS Football	Magali Duminil	06.83.16.83.65
AS Karaté	Eric Lavigne	06.26.62.27.08
AS Kung-fu Beautiran	Eric Serre	06.80.92.64.12
AS Pétanque	Pierre Perez	06.10.77.34.35
Atelier Astelle	Sandra Regnier	06.50.23.97.86
Beautiran Sport Nature et Cyclisme	Bruno Miran	06.67.67.79.63
Comité des fêtes		07.61.56.70.00
Corps et Pensées	Nathalie Chateau	06.36.17.33.45
Couture Plaisir	Eliane Garuz	05.56.67.26.06
Ecole du cirque		05.56.43.17.18
Gym des Graves	Patricia Pinson	06.28.40.00.47
Gym douce équilibre	Christine Cocuelle	06.75.01.40.81
Jeux d'aiguilles et petites créations	Véronique Coynault	06.03.59.35.57
Les Amis de la Villa Maglya	M-Françoise Micouveau	05.57.97.75.11
Les fresques de l'église Saint-Michel	Martine Guillemin	06.22.26.76.07
Les Jardins du Partage	Claire Perrain	06.64.83.11.99
Les Rythmes de l'Aruan	Edite Sebbah	06.81.55.22.02
LM Fit Forme	Lucie Martinez	06.03.34.63.40
MCA	Francine Hosteing	09.81.31.56.73
Plaisirs et Forme en Aruan		07.87.12.94.50
Société de chasse	Florian Daillidouze	06.65.54.77.96
Tous en selle	Patricia Pauly	06.15.93.65.57
Un Temps... Pour Soi	Muriel Puissant	06.62.46.59.06

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : CORPS ET PENSÉES



L'association Corps et Pensées propose des ateliers de Danse Thérapie. Il s'agit d'une méthode ludique utilisant le mouvement dansé afin de favoriser la confiance en soi, le lâcher prise, la libération de tensions, la gestion des émotions, l'acceptation de son corps et l'expression de ce qui ne peut être dit avec des mots... Aucune aptitude physique n'est requise. Ces ateliers mensuels, d'une durée d'1h30, s'adressent à tout public adulte sans limite d'âge.

Contact : Nathalie Chateau : 06.36.17.33.45 ; corpsetpensees@gmail.com ; www.corpsetpensees.wixsite.com/asso ; @corpsetpensees

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

GROUPES VALEURS COMMUNES

**Texte de la liste VALEURS COMMUNES
non parvenu dans les délais impartis.**

BRUITS DE VOISINAGE ET HORAIRES DE BRICOLAGE



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés, conformément

à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie : 05.56.67.06.15
contact@mairie-beautiran.fr
Bibliothèque : 05.56.67.42.16
bibliotheque@mairie-beautiran.fr
Centre de loisirs
"Le Mascaret" : 05.56.67.06.15
alsh@mairie-beautiran.fr
Point Jeunes : 07.60.96.52.88
pj@mairie-beautiran.fr
CCAS : 05.56.67.06.15
ccas@mairie-beautiran.fr

AUTRES

École maternelle : 05.56.67.33.71
École élémentaire : 05.56.67.02.92
Communauté de communes :
05.57.96.01.20
Sud Bordeaux Tourisme :
05.24.73.39.90
Pharmacie : 05.56.67.53.33
Gare : accueil : lundi 7h25 - 12h00
et 15h00 - 18h00 ;
mardi au vendredi : 7h50 - 12h00
et 15h00 - 18h00
Trésor Public : 05.56.67.06.64
Vétérinaire : François-Xavier Roch :
05.56.67.23.80

SANTÉ

Dentistes
M^{me} Espeut : 05.56.86.22.38
M^{me} Pitié : 05.56.67.06.21
Infirmières
Florence Baills, Chantal Durand :
06.48.63.29.72
Olivia Etchechoury et Marie Rufo :
06.21.02.35.18
Maud Julien, Sophie Terrenes et
Julie Guevara : 05.56.67.16.65
Kinésithérapeutes
M. Labes et M. Roulland :
05.56.67.34.06
Olivier Hombert : 05.56.32.07.60
Médecins
Eric Bonnin : 05.56.17.17.57
Pauline Hubert : 05.56.17.17.57
Orthophonistes
Audrey Lefeuvre : 07.88.00.94.24
Louise Morineau : 07.83.86.30.09
Ostéopathe
Laure Manenti : 06.33.31.98.41
Podologue
Julien Lalanne : 07.67.11.77.76
Psychologue
Virginie Richard-Lebon : 07.83.37.01.53
Psychomotricienne
Alexandra Roche : 06.37.29.70.02

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 10h - 12h / 14h - 19h30 (18h durant les vacances scolaires).

Mardi, mercredi, jeudi : 10h - 12h / 14h - 18h

Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h

Permanences du maire, Philippe Barrère : le lundi sur rendez-vous de 18h à 20h ; café du maire le samedi (voir les dates page 18)

Bibliothèque municipale : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi de 16h à 19h et samedi de 9h30 à 12h30.

Les permanences à la mairie

- Assistante sociale : le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois (prendre rendez-vous au 05.57.96.02.60)
- InfoDroits : le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h, information juridique (prendre rendez-vous au 05.56.45.25.21)
- France Services : sur rendez-vous : 05.57.96.96.70



AGENDA

NOVEMBRE

LE 1^{ER} SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

VENDREDI 4 : A partir de 20h, Soirée jeux ouverte à tous, dans les locaux du Point Jeunes (rue des Mages). Entrée libre.

SAMEDI 5 : Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

VENDREDI 11 : Cérémonie du Onze-Novembre, au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants.

VENDREDI 18 : A 19h, à l'espace culturel, réunion publique sur la Ligne à Grande Vitesse, organisée par la municipalité.

SAMEDI 26 : De 10h à 12h : Un livre, un enfant : collecte organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, à la mairie.

- BeautiCiné, à l'espace culturel : projection d'un film documentaire sur les droits de l'enfant ; ciné-débat avec l'association Info droits, exposition d'Amnesty International et des écoliers. Entrée libre.

DÉCEMBRE

LE 1^{ER} SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

JEUDI 1^{ER} : Apéro littéraire à la bibliothèque municipale.

VENDREDI 2 : Goûter Saint-Nicolas, organisé à la sortie des écoles par l'Association des parents d'élèves.

SAMEDI 3 : Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

SAMEDI 10 : BeautiCiné, à l'espace culturel, projection Jeune Public. Entrée libre.

- Fête communale de Noël, organisée par la municipalité ; marché, concert à 20h à l'église (entrée libre) suivi d'un feu d'artifice tiré, à 22h, au lac.

JANVIER 2023

LE 1^{ER} SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

JEUDI 12 : Apéro littéraire à la bibliothèque municipale.

SAMEDI 14 : Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

JEUDI 19 : BeautiCiné, à l'espace culturel, projection d'une fiction pour adultes. Entrée libre.

VENDREDI 27 : Goûter Mardi gras, organisé à la sortie des écoles par l'Association des parents d'élèves.

- 18 h 30, Festival Méli-Mélo, spectacle "Minimal Circus" de la Compagnie Zusvex (à partir de 4 ans), à l'espace culturel (réservations : 05.56.67.06.15)

FÉVRIER

LE 1^{ER} SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

SAMEDI 4 : Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

SAMEDI 25 : BeautiCiné, à l'espace culturel, projection Jeune Public. Entrée libre.

MARS

LE 1^{ER} SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

- A la bibliothèque municipale : Printemps des Poètes.

SAMEDI 4 : Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

JEUDI 16 : BeautiCiné, à l'espace culturel, projection d'une fiction pour adultes. Entrée libre

DIMANCHE 19 : Journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cérémonie au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants.

VENDREDI 24 : Carnaval, organisé à la sortie des écoles par l'Association des parents d'élèves.

AVRIL

LE 1^{ER} SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

- Vide-grenier de printemps, organisé par le comité des fêtes.

SAMEDI 1^{ER} : Café du maire, de 8 h à 11 h, à la mairie.

- BeautiCiné, à l'espace culturel, projection Jeune Public. Entrée libre.

- Au Musée des Techniques (1 et 2 avril) : Journées européennes des métiers d'arts.

MAI

Au Musée des Techniques, exposition "Marques et emballages".

LE 1^{ER} SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

- "Vous avez la parole..", réunion publique organisée par la municipalité, à 19 h, à l'espace culturel.

- Fête locale, organisée par le comité des fêtes.

SAMEDI 6 : Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

LUNDI 8 : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Cérémonie du Onze-Novembre, au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants.

DIMANCHE 14 : Au Musée des Techniques, Nuit européenne des musées.

JEUDI 25 : BeautiCiné, à l'espace culturel, projection d'une fiction pour adultes. Entrée libre.

Pour connaître toute la programmation en détail : www.mairie-beautiran.fr

AU MUSÉE DES TECHNIQUES

Durant toute la saison, le Musée des Techniques propose :

- * ses expositions permanentes : toiles imprimées de Beautiran ; l'aéronautique et l'aluminium ; sa galerie des arts et métiers : sculptures, photographies, masques, carnaval de Venise, dioramas et Lego
- * des expositions temporaires
- * des ateliers